

CORRECTION ET ÉVALUATION DE LA LANGUE dans les cégeps – Compilation par Jean-Sébastien Ménard

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|--|--|---|---|--|--------------|--|
| 1 | X | X | Entre 5 % et 10 %. Pour les matières où le français est au cœur de l'apprentissage, possibilité d'aller au-delà de 10 %. | 30 % Mise à niveau : 70 % En mise à niveau, l'étudiant doit réussir les évaluations du cours et l'évaluation finale (28f/500 mots) | Positive | Oui (RDEA) + CAF ou cours de mise à niveau parallèle. Possibilité de récupérer 1/3 des points perdus. | En 601 : 1 point par faute; 0,5 point par faute pour la ponctuation. Ça varie. Dans les autres cours : 0,5 point par faute (accent, syntaxe, grammaire, orthographe, accord). Une faute qui revient n'est comptée qu'une fois (idem pour les fautes d'accord...); 0,25 point par faute de ponctuation jusqu'à 5 points/30 | Oui. | L'objectif d'équité est peu atteint. Ça varie beaucoup d'un département à l'autre et d'un prof à l'autre. |
| 2 | X | X | Minimum 10 % | 30 % | Négative | | En 601, selon la fréquence. Il y a une évolution entre le 101 et le 104. | Oui. | Respect de la PIEA. Toutefois, pour les barèmes et procédures, ça varie. |
| 3 | X | X | Jusqu'à 30 % | 30 % ou plus Ils commencent en 104. | En 601, évaluation positive. Autrement, ce n'est pas précisé. | | En 601, un point par faute. Une faute qui revient n'est comptée qu'une fois sauf si c'est une faute d'accord. | Oui. | Ça varie, mais respect de la PIEA. |
| 4 | X | X | Minimum 10 % | 30 % | Négative | | En 601 : 1 point par faute et 0,5 point par faute de ponctuation. Dans les autres cours, ça varie. | Oui. | Ça varie, mais la politique est appliquée. |
| 5 | X | X | Minimum 10 % | Jusqu'à 100 % | Négative | | En 601, 0,1 point/100 pour la session sauf les fautes d'orthographe qui se répètent dans une même évaluation (elles ne sont comptées qu'une fois). Dans les autres cours, ils utilisent un logiciel informatique pour calculer la note. | Oui. | La politique n'est pas toujours appliquée. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---|--------------------------------------|--|---|---|--------------|--|
| 6 | X | | Pas de cran d'arrêt | Jusqu'à 20 % | Négative | | Les modalités apparaissent dans le plan de cours | | Ça varie. |
| 7 | X | | Minimum 10 % | Jusqu'à 40 %. Ils commencent en 104. | En 601, positive suggérée. Négative. | | En 601, un point par faute sauf en 104, un point par faute et 0,5 point par faute de ponctuation et de syntaxe. | | Ça varie. Certains pensent que c'est 10 % maximum. |
| 8 | X | X | Au moins 10 % et au plus 30 %. | 30 %. | Négative ou positive selon les départements. | | Un point par faute, mais progression entre le cours 101 et 104 (ils pondèrent le nombre de fautes sur 650 mots en 101, 700 en 102 et 750 mots en 103. | Oui | La politique est appliquée. |
| 9 | X | X | Jusqu'à 20 % | Jusqu'à 100 % | Négative | | 1 point par faute. En 601, calcul selon la fréquence. Il y a une progression entre le 101 et le 104. Par exemple, en 101 : (250 x nombre de fautes) divisé par nombre de mots = % de points perdus; en 102 : (300 x nombre de fautes) divisé par nombre de mots = % de points perdus; en 103 : (375 x nombre de fautes) divisé par nombre de mots = % de points perdus; dans le cours 601—CJW-04, la pénalité est de 0,2 par erreur. | Oui | Ça varie. |
| 10 | X | X | Entre 10 et 30 %. Il y a une progression dans certains cours. | 40 % | Positive | Pour la clientèle allophone ou en immersion, 10 % des points seront accordés à la langue durant la première année, mais il sera permis à l'élève de récupérer ce 10 % s'il corrige ses travaux dans un délai de 5 jours. En deuxième année, il peut | En 601, calcul selon la fréquence. Il y a une progression. C'est un point par faute. Les fautes d'accent ne sont pas pénalisées. Pour la ponctuation, on enlève 0,5 point par faute. Dans les autres cours, plusieurs enlèvent 0,2 point par faute ou encore 0,5 point par faute. | Oui. | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---------------------------------|---|--|---|--|------------------------------|-----------|
| | | | | | | récupérer 5 % de 10 % s'il effectue la correction. Pour les examens faits en classe, il n'y a aucune pénalité pour les élèves allophones ou en immersion. | | | |
| 11 | X | X | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 30 % | Négative | | En 601, 1 % par faute. Dans les autres cours, le barème est fixé par les départements. | | Ça varie. |
| 12 | X | | Jusqu'à 10 % | En 104 et en 101 : 20 %. 30 % Ils commencent en 104 : deux seuils : un pour le contenu, un autre pour la langue (il doit faire moins d'une faute aux 20 mots). Si échec en français, renforcement... Une fois renforcement réussi, le 104 est réussi rétroactivement. | Positive en 601; négative dans les autres cours. | | Les professeurs décident. En 601, 0,5 point par faute en 104 et en 101; 0,75 point par faute en 102; 1 point par faute en 103. | Il n'y a pas de code commun. | Ça varie. |
| 13 | X | X | 10 % | 30 % | Négative | Oui. | En général, on retranche 0,1 % par faute. Il faut qu'il y ait uniformité au sein des pratiques d'un même département. | | Ça varie. |
| 14 | X | | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 100 % | Négative. | | Dans les cours autres que 601, calcul selon la fréquence. En 601, en 101, chaque faute vaut 0,5; en 102, chaque faute vaut 0,75; en 103 et en 104, chaque faute vaut 1. Toutefois, ce n'est | Oui. | Ça varie |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|---------|------|---|--|---|---|--|---|-----------|
| | | | | | | | pas uniforme, ça varie. | | |
| 15 | X ** | X | Entre 5 et 10 % **(même que PVLf) | Jusqu'à 50 % En général : analyse ou dissertation : 25 %; travail fait en classe : 10 % | Négative | | En 601, Progression. En 101, seuil : une faute aux 35 mots dans un texte de 750 mots. 0,5 point par faute. En 102, c'est le même barème, mais le texte est de 850 mots. En 103, le texte est de 900 mots et c'est 0,6 point la faute. Dans les autres matières, 0,2 point par faute ou encore 5 points s'il y a 10 erreurs. | Oui | Ça varie. |
| 16 | X | X | Entre 10 % et 15 % | 30 % | Négative. | Pour certains travaux, les profs peuvent remettre jusqu'à la moitié des points perdus si un étudiant corrige son travail avec la méthode CAF. | En 601, 2 barèmes sont utilisés : un pour les travaux de 1 à 250 mots (3 % la faute) et un autre pour les travaux de 251 mots et plus (1 % la faute). | Oui. Il est suggéré et publié dans l'agenda étudiant. | Ça varie. |
| 17 | X | X | Jusqu'à 10 % | 30 % (la PIEA : entre 25 et 40 %) | Négative ou positive; au choix. En 601, évaluation positive. | Certains vont dire que si l'étudiant se corrige, il peut ravoir tous ses points; d'autres vont redonner jusqu'à la moitié des points perdus et d'autres ne le permettent pas. | En 601, selon la fréquence. Il y a une progression : en 101, l'étudiant ne doit pas faire plus d'une faute aux 20 mots; en 102, il ne doit pas faire plus d'une faute aux 25 mots; en 103 et en 104, il ne doit pas faire plus d'une faute aux 30 mots. | Oui. | Ça varie. |
| 18 | X | X | Entre 5 et 20 % PIEA : entre 10 et 30 % | 20 % | Négative | | 0,5 point par faute. Si une faute revient, elle n'est comptée qu'une fois. | Oui. | Ça varie. |
| 19 | X | X | Pourcentage significatif | 40 % | Négative | | Les barèmes varient d'un prof à l'autre. | | Ça varie. |
| 20 | X | X | 10 % (tous les cours sauf les cours de langue seconde et de langue étrangère) | PIEA : entre 10 et 30 % Progression : 1 session : 25 % Les autres sessions : 30 % | Négative | | En général, on enlève 1 % par faute et 0,5 % pour les fautes de ponctuation. Ce n'est pas uniforme. | Oui. | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---|---------------------------------|---|---|--|---|---|
| 21 | X | X | Jusqu'à 5 % | Entre 20 et 30 % | Positive | | En général, c'est un point par faute. | Oui. | Ça varie. |
| 22 | X | X | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 30 % | Négative Certains départements, évaluation positive (pas français) | En français, parfois, possibilité de récupérer jusqu'à la moitié des points perdus. | En général, c'est un point par faute, mais ça varie. | Oui. | Ça varie. |
| 23 | X | X | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 30 % | Positive en 601. Négative. | En français, parfois, possibilité de récupérer jusqu'à la moitié des points perdus. | En 601, calcul selon la fréquence. Il y a une progression. En 103, 1 faute aux 56 mots. En 102 et en 101, c'est moins sévère. | Oui. | Ça varie. |
| 24 | X | X | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 30 % | Négative | | Le département décide une norme raisonnable de points par faute. Certains profs enlèvent 1 point par faute, d'autres 0,5 point par faute et d'autres utilisent le ratio fautes/mots pour obtenir la fréquence des erreurs. Certains profs corrigent uniquement certains types de fautes... | Oui. | Ça varie. |
| 25 | X | X | Jusqu'à 30 % | 30 % | Positive | | C'est 0,8 point par faute. | Oui. | Ça varie. |
| 26 | X | X | Jusqu'à 10 % | 30 % (double seuil de réussite) | Positive ou négative. | | Rien de commun. | Oui. | Ça varie. Plusieurs départements trouvent les pratiques utilisées pour évaluer la langue fastidieuses et variables. |
| 27 | X | X | Jusqu'à 10 % lorsque les travaux sont faits en classe. Jusqu'à 20 % lorsque les travaux sont faits ailleurs. | 30 % | Règle générale, de manière négative. | | En général, 1 point par faute. Certains n'enlèvent que 0,1 point par faute. | Le code est dans la PIEA. Il est suggéré (O, S, P, G, V). | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|--|---|---|---|---|---|----------------------------------|
| 28 | X | X | 10 % (il y a des dérogations dans 5 départements). | 30 % | Positive | | Dans les cours autres que 601, rien de commun. En 601, calcul selon le nombre de mots du texte. En 101, on enlève 0,8 point par faute dans un texte de 700 mots; en 102, on enlève 0,9 point par faute dans un texte de 800 mots et en 103, on enlève 1 point par faute dans un texte de 900 mots. | Un code commun en français a été adopté. Un autre code commun pour les autres cours a été adopté. Inspiré du ccdmd.qc.ca | En général, respecté. |
| 29 | X | X | Jusqu'à 10 % | 601-101 et 601-102 : 25 % 601-103 et 601-104 : 30 % | Souvent négative. | | En général, 0,5 point par faute. En français, c'est un point par faute. | Oui. | Ça varie. |
| 30 | X | X | Minimum 10 % | 30 % | En 601, évaluation positive. Dans les autres disciplines, c'est parfois une évaluation positive. | Certains profs permettent l'autocorrection pour récupérer des points. | En 601, un point par faute et 0,5 point pour les fautes de ponctuation, de majuscules et de signes orthographiques. Dans les autres cours, parfois, c'est un point par faute. Certains enlèvent 0,5 point par faute. | Oui. | Ça varie. |
| 31 | X | | Jusqu'à 10 % | « Une pondération plus élevée que 10 % pourrait y être accordée » Jusqu'à 30 % | Négative | | Il est suggéré de pénaliser une faute qui se répète. Ils utilisent le calcul de la fréquence entre le nombre de fautes et le nombre de mots ou la méthode dite « à valeur absolue ». On recommande de prendre la meilleure note. | Oui. En fait, il y a une grille institutionnelle | Ça varie. |
| 32 | X | | Jusqu'à 10 % (dans la PIEA : minimum 10 %) | Le premier cours de la séquence est le 104. En 101, la langue | De plus en plus, évaluation | Certains départements le permettent si | Plusieurs enlèvent 1 point par faute, d'autres calculent la fréquence du nombre d'erreurs | Oui. | Ça varie. CEEC : bon rapport. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---------------------------------|--|---|---|--|---|------------------------------------|
| | | | | compte pour 20 %; en 102, la langue compte pour 25 %; en 103, la langue compte pour 30 %. | positive. | l'étudiant travaille au CAF et corrige ses travaux. | par rapport au nombre de mots. En français, entre le premier cours et le dernier, il y a une progression dans la fréquence. | | |
| 33 | X | | 10 % | 25 % de la note lorsque le travail est de plus de 300 mots. Autrement, la langue compte pour 10 %. | Positive. | | Les profs enlèvent 1 % par faute. Certains corrigent des extraits et font une moyenne. Tableau « Excel » pour aider les profs à calculer la note. | Oui. (Grille proposée par la direction) | Ça varie. |
| 34 | X | X | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 30 % | Négative. | | Certains enlèvent 1 point par faute, d'autres enlèvent 0,1 point par faute. Souhait : calculer la note à l'aide de la fréquence entre le nombre d'erreurs et le nombre de mots utilisés. En français, les profs enlèvent 0,5 point par faute. Dans certains travaux et dans les cours de mise à niveau, la fréquence est utilisée. Certains professeurs tolèrent une faute par page. Dans la PIEA, il est précisé qu'une erreur « répétée est considérée comme une faute additionnelle, sauf s'il s'agit de fautes d'orthographe lexicale. » | Oui. (Dans les plans de cours, des affiches dans les classes dans le guide de l'étudiant et du professeur.) | Ça varie, mais respect de la PIEA. |
| 35 | X | | Jusqu'à 10 % | 30 % Dans une dissertation, les étudiants peuvent perdre jusqu'à 20 % des points pour la | Positive en français. Négative dans les autres | Oui. Obligatoire en français. | En français, les professeurs enlèvent de 0,5 point à 1 point par faute, selon la longueur du texte. Dans les autres cours, ça varie. | Un comité travaille à l'élaboration d'une grille modèle commune pour | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---|--|--|---|--|--|---|
| | | | | langue. L'autocorrection vaut 10 %. | cours. | | | tous les départements. | |
| 36 | X | X | 10 % | 30 % | Positive en français. Négative dans les autres cours. | | En 601, les profs utilisent la fréquence entre le nombre de fautes et le nombre de mots. Dans les autres cours, les profs enlèvent 0,1 point par faute. Certains utilisent la fréquence. Calcul : Nombre de fautes X 250/par le nombre de mots = coefficient qui correspond à une note dans la grille de correction établie par le Département de français. | Oui. | Ça varie, mais bon rapport de la CEEC. |
| 37 | X | X | Jusqu'à 10 % (20 % lorsque le contexte de réalisation de l'activité d'évaluation permet aux étudiants le recours aux outils de référence linguistique). | 30 % | Négative | Incomplet CAF : « Le professeur peut offrir la possibilité de recourir à la mesure d'aide en français à l'étudiant ayant obtenu une note entre 55 et 59 % dans les cours de première année de langue d'enseignement et littérature. Si l'étudiant satisfait aux exigences de la mesure, il obtient la note de passage pour la reprise du cours non réussi. » (PIEA) | En français, les profs enlèvent 1 % par faute pour un texte de 900 mots; 2 % par faute pour un texte de 450 mots et 0,5 % par faute pour un texte de 1 800 mots (cela est précisé dans la PIEA). Dans les autres départements, on enlève 0,5 point par faute. (Cela est précisé dans la PIEA.) | Pas de grille commune, mais code proposé dans la PIEA. | Ça varie. Nouvelle PIEA pas encore évaluée. |
| 38 | X | X | 10 % (possibilité d'aller au-delà du 10 % — c'est une décision départementale) | 30 % Le premier cours est le 104. | Négative | | En français, progression entre le 1 cours et le dernier. Parfois, les profs enlèvent 1 point par faute et 0,5 point par faute de ponctuation. D'autres fois, ils | | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---------------------------------|---|---------------------------------|--|--|---|-----------|
| | | | | | | | calculent la fréquence. Dans les autres cours, ça varie. | | |
| 39 | X | X | 10 % | Jusqu'à 30 % Dans les rédactions, en 101 et en 102, on alloue 25 % de la note à la langue. Dans les autres travaux, on alloue 30 % la langue. En 103 et en 104, c'est toujours 30 %. | Négative | | En français, les profs enlèvent 1 % par faute et 0,5 % pour les fautes concernant les accents et la ponctuation. En renforcement, le seuil est de 28 fautes pour un texte de 500 mots. Dans les autres cours, en général, les profs enlèvent 1 % par faute. | Oui. | Ça varie. |
| 40 | | X | | En 101, 70 % de la note sont alloués au français. En 103, ce sont 40 % qui sont alloués à la qualité de la langue. | Positive. | | Ça varie. | Une grille de base est proposée. Chaque prof l'adapte à ses exigences et à ses besoins. | Ça varie. |
| 41 | | X | | Ça varie. | Positive ou négative, ça varie. | | Ça varie. | | Ça varie. |
| 42 | | X | | 30 % en 103; 40 % en 102; 50 % en 101; 60 % en 100. | Positive. | Oui. (L'étudiant peut parfois récupérer jusqu'à 3 % de ses points pour chaque rédaction) | Certains profs enlèvent 1 point par faute, d'autres en enlèvent 0,5 point par faute. | Code commun adaptable... | Ça varie. |
| 43 | | X | | 30 % en 103; 40 % en 102; 50 % en 101; 60 % en 100. | Positive. | Oui. | Certains profs enlèvent 1 point par faute, d'autres en enlèvent 0,5 point par faute. | | Ça varie. |
| 44 | | X | | 30 % en 103; 40 % en 102; 50 % en 101; 60 % en 100. | Positive. | Oui. | Désir d'avoir une procédure commune. Ça varie. | Désir d'avoir une grille commune | Ça varie. |
| 45 | X | | 10 % | 30 % Ils commencent par le 104. | Négative. | Les étudiants qui échouent le volet langue en 104 sont invités à suivre un | Les profs enlèvent 0,5 point par faute. En français, si un étudiant a fait | Oui. | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|--|---|--|---|---|--------------|--|
| | | | | | | <p>cours de renforcement. S'ils réussissent ce cours, on leur attribue rétroactivement une réussite pour le cours 104.</p> | <p>entre 0 et 4 fautes, on ne lui enlève pas de point; s'il a fait entre 5 et 9 fautes, on lui enlève 5 points; s'il a fait entre 10 et 14 fautes, on lui enlève 10 points...</p> <p>Si un texte est court, on utilise l'échelle suivante : de 0 à 2 fautes : aucun point n'est enlevé; de 3 à 4 fautes, les professeurs enlèvent 1 point; de 5 à 6 fautes, les professeurs enlèvent 2 points...</p> <p>En cas d'échec, pour favoriser l'étudiant, certains profs utilisent la fréquence.</p> <p>Les étudiants qui réussissent de justesse leur cours de 102 sont invités à entreprendre une démarche préparatoire à l'épreuve au CAF où on leur demande de rédiger une dissertation toutes les deux semaines. Un prof (libéré pour cela d'un cours par année) corrige les travaux.</p> | | |
| 46 | X | | <p>Jusqu'à 10 %</p> <p>En bureautique, le français peut compter entre 10 % et 20 % de la note.</p> | <p>30 %</p> <p>Pour réussir, l'étudiant doit obtenir la note de passage en ce qui concerne la qualité de la langue et la note de passage en ce qui concerne le contenu.</p> <p>Le premier cours est</p> | <p>En français, positive.</p> <p>Dans les autres cours, c'est une évaluation négative.</p> | <p>Si l'étudiant échoue le volet « langue » en 104, il a un incomplet temporaire et se voit automatiquement inscrit en mise à niveau. S'il réussit le cours de mise à niveau, on leur attribue rétroactivement une réussite pour le</p> | <p>En 601, calcul de la note à l'aide de la fréquence. Pour réussir, l'étudiant doit faire moins d'une faute aux 30 mots.</p> <p>Une faute de virgule devant « mais » ou « car » n'est comptée qu'une seule fois, même si elle se répète dans un travail.</p> <p>Dans les autres cours, il n'y a pas de pratique uniforme. Parfois, les</p> | Oui. | Ça varie, mais les règles sont appliquées. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|---------|------|---|---|-----------------------------------|---|---|--------------|-----------|
| | | | | le 104. | | cours 104. | profs enlèvent jusqu'à un point par faute, d'autres fois, ils enlèvent 0,5 point par faute. Certains donnent 5 fautes « gratuites » après quoi ils enlèvent 0,5 point par faute. | | |
| 47 | X | X | Au moins 10 % | 30 % | Négative | Interrogation. | En français, c'est un point par faute qui est enlevé si le travail est fait à la maison. Si le travail est fait en classe, on enlève 0,5 point par faute. Dans les autres départements, souvent, c'est aussi un point par faute. | Oui. | Ça varie. |
| 48 | X | X | De 5 % à 10 % | 30 % | Négative. | | Dans toutes les matières, pour les textes de 300 mots et plus, on enlève un point par faute jusqu'à concurrence de 30 fautes. Si une faute d'orthographe se répète, elle n'est comptée qu'une fois. | Oui. | Ça varie. |
| 49 | X | X | 10 % Le pourcentage n'est pas précisé dans la PIEA. On y affirme qu'une attention particulière doit être portée à la qualité de la langue dans les productions écrites. | 30 % (mais l'étudiant peut perdre jusqu'à 100 % des points). Le pourcentage n'est pas précisé dans la PIEA. On y affirme qu'une attention particulière doit être portée à la qualité de la langue dans les productions écrites. | Négative. | Oui. Si correction faite à l'aide de la méthode du CAF, ils peuvent récupérer jusqu'à la moitié des points perdus pour la langue dans un travail. | En français, les profs enlèvent 1 % par faute et cela sans limites, sauf en renforcement du français où l'on demande à l'étudiant de ne pas faire plus d'une faute aux 20 mots pour réussir. Dans les autres matières, c'est inégal. | Oui. | Ça varie. |
| 50 | X ** | X | % déterminé par les départements | % déterminé par les départements | Négative ou positive... ça varie. | | En bureautique, en première et en deuxième année, on enlève 3 % par faute; en troisième | Oui. | Ça varie. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|---------|------|--|---|---|--|--|--------------|---|
| | | | Entre 10 % et 15 % **(La PIEA renvoie à la PDÉA.) | 30 % (Dans les examens et les travaux longs, il y a un plafond de 30 % qui ne peut pas être dépassé. Ce n'est pas le cas dans les exercices et les travaux courts. | | | année, on enlève 4 % par faute. Autrement, ça varie. | | |
| 51 | X | X | Jusqu'à 10 % [Si c'est un examen et que les étudiants n'ont pas accès aux ouvrages de référence, la langue n'est pas évaluée]. En bureautique, le français vaut 20 % en première année, 25 % en deuxième année et 30 % en troisième année. | 30 % | En français, évaluation positive. Dans les autres départements, ça varie. | | Certains, comme les profs de français, utilisent la fréquence entre le nombre de fautes et le nombre de mots pour attribuer une note à la langue; d'autres enlèvent 0,25 point par faute. D'autres en enlèvent 0,3 ou encore 0,5 point par faute. Certains utilisent des grilles qualitatives. Certains corrigent une portion du texte. | Oui. | Ça varie. |
| 52 | X ** | X | 10 % [ce n'est pas précisé dans la PIEA] **La PIEA renvoie à la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la | 30 % [ce n'est pas précisé dans la PIEA] | Positive. | | En français, on demande de corriger 150 mots dans un travail [cela est précisé dans la PIEA]. Échelle progressive selon le cours. Dans le premier cours, le seuil est de 8 fautes pour 150 mots; dans le 2 ^e cours, le seuil est de 7 fautes pour 150 mots; dans le 3 ^e cours, le seuil est de 6 fautes pour 150 mots. | Oui. | Ça varie, mais la politique est généralement respectée. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---|--------------|---|--|---|--------------|---|
| | | | langue française et à son plan d'action. | | | | | | |
| 53 | X | X | Jusqu'à 10 % | Jusqu'à 30 % | Positive en français et négative dans les autres cours. | | En français : calcul à l'aide de la fréquence entre le nombre de fautes et le nombre de mots. Il y a une progression entre le 101 et le 104. En 101, le seuil est d'une faute aux 20 mots. En 103 et en 104, l'étudiant doit faire moins d'une faute aux 30 mots. Dans les autres départements, ça varie. | Oui. | Ça varie. Toutefois, selon le CEEC, l'évaluation de la langue constitue une force parmi les pratiques du cégep. |
| 54 | X | X | Dans la PIEA, il n'y a pas de % indiqué. En général, les départements allouent entre 5 % et 10 % à la qualité de la langue. Certains y allouent 25 % de la note. | 30 % | Parfois, évaluation positive. | | En français, c'est 0,5 point par faute jusqu'à concurrence de 60 fautes. En mise à niveau, c'est la fréquence qui est utilisée pour calculer la note. On demande alors une fréquence de 28 erreurs aux 500 mots. Dans les autres cours, ça varie. On invite les départements à cibler la correction d'un travail sur 150 mots [300 mots] et à utiliser les codes proposés. Pour le seuil de réussite, on s'inspire de l'EUF. Ainsi on demande qu'un étudiant fasse moins de 5 fautes dans un texte de 150 mots. | Oui. | Ça varie. |
| 55 | X | X | 10 % | 30 % | Parfois, c'est une évaluation positive qui est faite. En français, c'est une | Les professeurs de français encouragent l'autocorrection et la fréquentation du CAF. Il y a un flou artistique quant à savoir si des points sont redonnés. | Certains utilisent la fréquence entre le nombre de fautes et le nombre de mots. D'autres enlèvent 0,3 point par faute ou encore 1 point par faute. Ça varie. En français, les profs utilisent la fréquence. En 101, l'étudiant doit | Oui. | Ça varie. En général, selon la CEEC, les règles relatives à la qualité de la langue sont appliquées de façon généralement conforme. |

| CÉGEP | PIEA | RDEA | % dans les cours autres que 601 | % en 601 | Évaluation négative ou positive | Possibilité de récupérer des points ou non | % de point par faute | Code suggéré | CEEC |
|-------|------|------|---|---|---------------------------------|--|--|--------------|-----------|
| | | | | | évaluation positive. | | avoir 20 de fréquence; en 102, il doit avoir 25 de fréquence; en 103, il doit obtenir 30 de fréquence. | | |
| 56 | X | | Entre 10 et 30 %. Possibilité de procéder à une évaluation progressive. | Le % peut excéder 30 % de la note globale d'une production orale ou écrite dans les cours de la formation générale en français. | Positive. | | Possibilité de n'évaluer la qualité de la langue que sur une partie d'une production écrite. | Oui. | Ça varie. |